La redécouverte des libertinages « oubliés » de l'âge classique

Jean-Christophe Abramovici
Université Paris-Sorbonne, CELLF

En décembre 1998, sous la direction de Michel Delon, le dossier « Séduction et subversion » du *Magazine littéraire* tentait de faire le pont entre libertinage érudit du XVII^e^ siècle et libertinage de mœurs du XVIII^e^, entre épicurisme philosophique (articles consacrés à Cyrano de Bergerac, Saint-Évremond, Bayle) et érotisme littéraire (études sur Sade, Casanova et leurs héritiers modernes – Pierre Louÿs, Apollinaire). Le but, dans cette publication « grand public », était d'établir quelques ponts, de sortir des approches parfois myopes des spécialistes. Grande fut la surprise de découvrir, à la parution de la revue, que tous les articles, qu'ils traitent d'austères penseurs [1] ou de romanciers pornographes, étaient décorés à l'initiale d'une lettrine obscène « d'époque », faite de petits vits ailés et dressés ou de vulves poilues... Certes, cette fantaisie graphique, légèrement racoleuse, était une manière d'embrasser et d'homogénéiser tous les libertinages, de rendre *séduisantes* toutes les formes de *subversions*, mais en rabattant les débauches du XVIII^e^ sur

1. La rédaction des entrées consacrées au libertinage le plus « philosophique » avait été confiée à Jean-Charles Darmon, dont l'étude pionnière sur *Philosophie épicurienne et littérature au XVII^e^ siècle* venait d'être publiée aux Presses universitaires de France.

les audaces intellectuelles du XVII^e^, elle maintenait certaines des visions simplificatrices qu'avait popularisées le XIX^e^ siècle.

C'est en effet la seconde moitié du XIX^e^ siècle qui redécouvre les libertinages de l'âge classique, mais les dissocie et les oppose. Aux études qui, à partir des années 1850-1860, documentent le libertinage de mœurs du XVIII^e^ contre les lectures républicaines des Lumières, militantes, encyclopédiques et voltairiennes [2], succèdent deux décennies plus tard les premiers travaux consacrés à ce libertinage que René Pintard baptisera en 1943 d'« érudit », précisément pour le distinguer de son double ultérieur et dégradé, et dont Jean-Pierre Cavaillé poursuit de manière remarquable la déconstruction et l'analyse [3]. Si l'étude approfondie des manuscrits philosophiques clandestins a permis depuis plusieurs décennies d'établir des liens entre ces deux corpus, de reconstituer des chaînes textuelles menant, par exemple, d'un texte philosophique imprimé à un manuscrit, puis à un texte pornographique, les travaux des premiers historiens des libertinages de l'âge classique, eux, paraissent s'ignorer complètement.

Ils présentent, d'abord, une différence de nature. Les études portant sur le libertinage du XVII^e^ siècle sont pour l'essentiel des travaux universitaires et savants s'adressant à un public de spécialistes ; paru à titre posthume en 1886, *Les libertins* est une partie de la thèse que René Grousset ne put achever [4]. Si les publications regardant le libertinage du XVIII^e^ sont extérieures, elles, à tout cadre académique, elles n'en comportent souvent pas moins aussi une part d'érudition, pour l'essentiel de type bibliographique : en retraçant l'histoire éditoriale détaillée de livres relevant du « second rayon » ou simplement rares, précisant pour chaque parution (parfois interdite), lieu d'édition, format, qualité du papier, frontispices et gravures, elles narguent à distance la rhétorique savante en déployant

2. Voir Jean-Christophe Abramovici (dir.), « Le XVIII^e^-1900 », dossier de *Littérature et Nation*, n° 20, Tours, Publications de l'Université François-Rabelais, 1998.

3. Analyses éclairantes, dont on peut seulement regretter qu'elles tiennent peu compte des travaux dix-huitiémistes consacrés aux mêmes objets.

4. René Grousset, *Les libertins*, dans *Œuvres posthumes. Essais et poésies*, dir. René Doumic, Pierre Imbart de La Tour, Paris, Hachette, 1886, p. 63-124.

une culture de contrebande pour la gouverne d'un lectorat spécialisé d'*amateurs* parfois fortunés, sans doute plus nombreux que celui des clercs, certainement autant élitiste et masculin [5].

Par-delà les traits distinctifs des libertinages des deux siècles, les historiens du XIX^e^ siècle ne traitent d'évidence pas d'objets de même nature. Les études savantes portant sur le XVII^e^ siècle traitent moins du *libertinage* comme catégorie philosophique que de ses acteurs, de ses communautés d'intellectuels plus ou moins autonomes et coupées du pouvoir. Comme l'a bien montré Jean-Pierre Cavaillé, l'invention du libertinage au XIXe siècle réhabilita moins ce mouvement qu'elle n'en prolongea une « dévaluation moralisante et même franchement moralisatrice [6] » qui appartient à l'histoire de ces mouvements idéologiques longtemps considérés comme des formes abâtardies de philosophie. Si le libertinage du XVIII^e^ est souvent appréhendé lui aussi à travers l'incarnation de ses « héros », ses *traces* premières sont d'abord scripturaires, textes le plus souvent anonymes restitués aux lecteurs comme des trésors arrachés aux destructions du temps, de la censure et de la morale. Pour en suggérer la richesse, il n'en est souvent proposé que des résumés ou des extraits (comme dans *Les galanteries du XVIII^e^ siècle* de Charles Monselet [7] ou l'éphémère revue *Le Dix-huitième siècle galant et littéraire* [8]), ou des éditions intégrales, non savantes (sans notes), de textes souvent correctement établis, conservant parfois de l'édition originale graphies et ponctuation, contre les habitudes de modernisation des éditeurs du XIX^e^ siècle : en témoignent les publications des maisons Poulet-Malassis ou Gay et Doucé, premiers éditeurs de Sade (*Les Crimes de l'amour*, 1881), des *Anecdotes piquantes de Bachaumont, Mairobert* (1881) ou de *La Morale des sens* de Mirabeau (1882). Mentionnons également le cas du quatrième

5. Déterminer dans quelle mesure ces deux publics se recoupaient, dire quels trésors interdits recélaient les doubles fonds des bibliothèques privées des universitaires, relève de la catégorie des connaissances désirables.

6. Jean-Pierre Cavaillé, « Libérer le libertinage. Une catégorie à l'épreuve des sources », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 2009/1, p. 46.

7. Charles Monselet, *Les galanteries du XVIII^e^ siècle*, Paris, Michel Lévy frères, 1862.

8. *Le Dix-huitième siècle galant et littéraire*, gazette bimensuelle, éd. Henry Kistemaeckers, Bruxelles, 1887-1891.

« Éclaircissement » que Pierre Bayle joignit à la réédition, en 1701, de son *Dictionnaire historique et critique*, passé à la faveur de son objet et surtout de son enseigne raccourcie – (*Éclaircissement*) *Sur les obscénités*[9] – dans la catégorie des *curiosa*. Paradoxalement, du fait de nos récentes habitudes en matière d'établissement des textes, de notre pli philologique de modernes paradoxaux, ces éditions de *curiosa* nous sont sans doute plus familières que les premières études universitaires consacrées aux libertins du XVII^e siècle, qui multiplient les jugements à la serpe, proposent des galeries de portraits psychologisants et souvent moralisateurs, peu soucieux de restituer la voix et la parole originales des auteurs dont elles traitent.

La situation chronologique d'un texte ne détermine pourtant pas toujours le type de « traitement » dont il fit l'objet au XIX^e siècle. En témoigne le cas complexe et passionnant des recueils de poésies libres des premières décennies du XVII^e siècle qui furent à l'origine de l'arrestation et du procès de Théophile de Viau[10]. Parce qu'il s'agissait de littérature plus que d'idées, ce furent dès le début de la décennie 1860 les éditeurs de *curiosa* qui les premiers proposèrent des éditions fidèles aux originaux alors très peu accessibles. À Gand (Duquesne) et Paris (Claudin), paraissent successivement une édition aux atours savants, *Le Cabinet satyrique ou Recueil parfaict des vers piquans et gaillards de ce temps, tiré des secrets cabinets des sieurs de Sigognes, Regnier, Motin, Berthelot, Maynard et autres des plus signalez poètes du dix septième siècle*, « Nouvelle éd. complète, revue et corrigée, avec glossaire, variantes, notices biographiques, etc. » en 3 vol. in-16 (1859-1860), puis en 1861 une édition curieusement intitulée *Le Parnasse satyrique 1660* ; l'année suivante, un *Nouveau Parnasse satyrique* (Paris, 1862) reproduit l'édition de Calais, Pasquin, 1684. Depuis son exil bruxellois, Poulet-Malassis se saisit alors de l'objet autant que de l'enseigne. En 1864, il publie deux rééditions

9. Pierre Bayle, *Sur les obscénités*, Bruxelles, Gay et Doucé, 1879.

10. Regardant la manière dont ces recueils participèrent de la genèse de la catégorie du « mauvais livre », voir notre *Livre interdit*, Paris, Payot & Rivages, coll. « Petite bibliothèque Payot / Classique », 1996, première partie.

des premières éditions des recueils scandaleux, en intégrant à son tour dans ses titres des certificats de rigueur philologique : *Le Parnasse satyrique du sieur Théophile* suivi du *Nouveau Parnasse satyrique*, « Édition revue sur toutes les éditions du XVII^e siècle, corrigée et annotée » ([Bruxelles,] 1864) et, dans les pas de l'édition Duquesne-Claudin, *Le Cabinet satyrique, ou Recueil parfait des vers piquants et gaillards de ce temps [...]*, « Nouvelle édition complète, revue sur les éditions de 1618 et de 1620 et sur celle dite du Mont-Parnasse, sans date » ([Bruxelles, Poulet-Malassis, 1864], 2 tomes en 1 vol. in-8). Mais le fétichisme du document original ne se départ jamais, chez les éditeurs de productions censurées du XIX^e siècle, d'une recherche d'actualisation [11]. Les vers « piquants et gaillards » du passé ouvrent la voie, pour Poulet-Malassis, aux obscénités des modernes. En 1864 ou 1865, il publie un *Parnasse satyrique du dix-neuvième siècle,* Rome [Bruxelles, s. d., 2 vol. in-12], dont une première version augmentée en 1866 nargue la censure (« Aux devantures des libraires, ailleurs, dans leurs arrière boutiques »). Les rééditions ultérieures, en 1878 et 1881 essentiellement, accentueront les effets d'analogie pour faire de Béranger, Hugo ou Musset, les frères en liberté et continuateurs de Sigogne, Régnier ou Mainard [12]. Comme Poulet-Malassis exilé à Bruxelles et spécialisé dans les éditions libertines, plus encore que lui suspect pour le pouvoir en raison de ses engagements socialistes, Jules Gay propose en 1874 un *Parnasse satyrique, XVIII^e siècle. Pièces trop libres échappées*

11. Voir Jean-Christophe Abramovici, « *Curiosa* : l'ambigu retour du XVIII^e galant », dossier « Le XVIII^e-1900 », *op. cit.*, p. 73-86, et « Fétichistes érudits : le travail des éditeurs de *curiosa* de la seconde moitié du XIX^e siècle », *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, n° 7, janvier 2001 (*Érotisme et pornographie*), p. 43-48.

12. Le titre du *Parnasse* moderne de 1878 calque en effet celui du *Cabinet* de 1618 : *Le Parnasse satyrique du dix-neuvième siècle. Recueil de vers piquants et gaillards de Beranger, V. Hugo, E. Deschamps, A. Barbier, A. de Musset, Barthelemy, Protat, G. Nadaud, de Banville, Baudelaire, Monselet, etc.* Augmenté du *Nouveau Parnasse*, Oxford, imprimé pour la coterie des amoureux, 1878, 2 vol. in-12. En 1881, une réédition augmentée en 3 vol. in-8 a pour enseigne « Bruxelles, sous le manteau » ; une autre propose un nouveau titre qui, glosant l'expression « vers piquants et gaillards » du volume ancien, accentue l'effet de faux et de parodie : *Le Parnasse satyrique du dix-neuvième siècle. Recueil de pièces facétieuses, scatologiques, piquantes, pantagruéliques, gaillardes et satyriques des meilleurs auteurs contemporains, poètes, romanciers, journalistes etc.*, suivi du *Nouveau Parnasse satyrique*, Bruxelles, 1881, in-8, 284 p.

dans des débauches d'esprit à quelques gens de lettres connus et inconnus (Neuchâtel, Presses de la Société des bibliophiles cosmopolites, in-16) rappelant la continuité d'un libertinage littéraire de type bachique et poétique sur les deux siècles de l'âge classique. Terminons ce panorama des rééditions modernes des productions « satyriques » du XVII^e^ siècle en notant qu'elles sortiront, au début du XX^e^ siècle, de la « niche » des *curiosa* pour se rapprocher des productions plus académiques consacrées au libertinage philosophique. Des écrivains célèbres apportent leur caution à certaines d'entre elles : en 1912, le volume de Jules Gay est repris dans la célèbre série du « Coffret du bibliophile » de la Bibliothèque des curieux, avec une introduction de Guillaume Apollinaire [13]. En 1925, ce sont Fernand Fleuret et Louis Perceau qui proposent, dans la série des « Satiriques français », une édition véritablement savante du *Cabinet satyrique* : « Première édition complète et critique, d'après l'édition originale de 1618, augmentée des éditions suivantes, avec une notice, une bibliographie, un glossaire, des variantes et des notes. » Signalons enfin une dernière utilisation du titre pour réunir cette fois non plus des héritiers mais des devanciers des compagnons de Théophile, avec l'édition, dans la revue *Kryptadia* (t. 9 [1]) du *Parnasse satyrique du quinzième siècle : anthologie de pièces libres* édité par le poète et érudit Marcel Schwob, avec des notes complémentaires de Pierre Champion [14] et un index établi par le jeune Paul Léautaud.

Il paraît donc difficile d'affirmer que les deux traditions de redécouverte du libertinage furent exclusives l'une de l'autre. Le souci de délimiter un territoire, d'en protéger les frontières sans cesser de porter des regards inquiets et curieux vers l'autre côté, furent des réflexes assez partagés. Certes les prédécesseurs de René Pintard furent toujours soucieux de préventivement « distinguer » leurs protégés en nettoyant le mot *libertinage*

13. Le même in-16 de 171 pages paraît la même année avec pour enseigne « Paris, 4, rue de Furstemberg ».

14. Marcel Schwob était mort en 1905 en laissant son *Parnasse* ancien inachevé.

de ses sèmes impurs : « Ces âmes rebelles à l'uniformité officielle des croyances admises, ont reçu de l'époque même qui les a vus naître un nom qui, pour leur châtiment, a perdu aujourd'hui la meilleure partie de son sens et ne garde que la pire. / Ce sont les "libertins[15]". » De même, Jacques Denis précise, à l'ouverture de l'étude qu'il consacre aux *Sceptiques ou libertins de la première moitié du XVII^e siècle. Gassendi, Gabriel Naudé, Gui-Patin, Lamothe-Levayer, Cyrano de Bergerac*, qu'ils sont tous « libertins à la manière de Montaigne et de Charron, doutant sans autre but que de douter et que de rire entre eux de la crédulité humaine[16] » ; son opuscule ne s'écarte guère, de fait, des terres de l'histoire des idées. Mais, à l'inverse, ni Grousset, ni surtout François-Tommy Perrens, auteur des *Libertins en France au XVII^e siècle* (1896) ne dissimulent les frasques de leurs auteurs, s'y attardant même parfois avec complaisance, d'autant plus qu'ils restent tributaires de ce que Jean-Pierre Cavaillé a nommé très justement « une documentation hostile[17] », dont la colonne vertébrale est constituée du réquisitoire sans nuances de Garasse. La manière dont les historiens des premiers libertins théâtralisent leur rejet de l'homosexualité mériterait par parenthèse une étude spécifique qui s'inscrirait autant dans leur histoire que dans celle de ce qu'on nommait au même moment « vice philosophique »... De leur côté, éditeurs de *curiosa* et amateurs des seconds libertins isolent ces derniers dans l'intérieur confortable et capitonné de leurs boudoirs et leurs petites maisons, sans faire d'allusion à la culture officielle qui leur est contemporaine, ne s'intéressant nullement aux dimensions non érotiques des œuvres libertines ou pornographiques. À leur décharge, il faudra attendre les années 1980 pour qu'on commence à étudier sérieusement ce que Roland Mortier appellera « les voies obliques de la propagande philosophique[18] »...

15. René Grousset, *Les libertins*, éd. cit., p. 65.

16. Jacques Denis, *Sceptiques ou libertins de la première moitié du XVII^e siècle. Gassendi, Gabriel Naudé, Gui-Patin, Lamothe-Levayer, Cyrano de Bergerac*, Caen, Typographie de F. Le Blanc-Hadel, 1884, p. 5.

17. Jean-Pierre Cavaillé, « Libérer le libertinage. Une catégorie à l'épreuve des sources », art. cit., p. 51.

18. « Les voies obliques de la propagande philosophique » (1985), dans *Le cœur et la raison. Recueil d'études sur le dix-huitième siècle*, préf. René

Plus encore, un certain nombre d'analogies informent ces tableaux pourtant contrastés des libertinages anciens. Dans les deux cas, éditeurs savants ou universitaires entendent proposer des formes de contre-histoires à même de corriger ou d'amender l'image de chaque siècle figée par le canon scolaire. Le motif de l'oublié témoigne de cette fonction de correctif mémoriel. En 1857, Charles Monselet entend proposer avec son ouvrage *Les oubliés et les dédaignés* un « complément à la grande histoire » : son « étude de certaines intelligences effacées, égarées ou isolées[19] » ouvre les coulisses de marges pittoresques, en partie libertines : Dorat, La Morlière, La Morency y croisent Linguet, Mercier, ou Baculard d'Arnaud. Cinq ans plus tard, Victor Fournel consacre dans *La Littérature indépendante et les écrivains oubliés du XVII^e siècle* quelques pages à Théophile de Viau, présenté comme « le chef des poëtes libertins, des libres penseurs de tavernes et de cabarets [...] l'Arétin du ruisseau[20] ». Plus globalement, les libertins du XVII^e siècle sont envisagés en regard d'une Contre-Réforme toute puissante et d'un pouvoir monarchique absolu. Leur pensée dans cette perspective ne peut être que clandestine, souvent dissimulée sous le masque de la piété ou de l'hypocrisie. Avec les libertins, se craquèle par avance le canon lansonien du Classicisme. La mise au premier plan des libertins du XVIII^e siècle se fit quant à elle en réaction à une historiographie prisonnière des conflits mémoriels et idéologiques touchant à la Révolution française. Ce furent paradoxalement deux acteurs de la Révolution de 1848 – Poulet-Malassis fut l'éditeur de *L'Aimable Faubourien, journal de la canaille : vendu par la crapule et acheté par les honnêtes gens*[21] ; Jules Gay, traducteur et disciple d'Owen, éditeur en

Pomeau, Oxford, The Voltaire Foundation / Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles / Paris, Universitas, 1990, p. 414-426.

19. Charles Monselet, *Les oubliés et les dédaignés. Figures littéraires de la fin du 18^e siècle*, Alençon, Poulet-Malassis et De Broise, 1857, Préface, s. p. ; l'ouvrage est réédité en 1864 à Paris par Lévy frères sous le titre *Les originaux du siècle dernier : les oubliés et les dédaignés*. Le changement de titre confère aux *minores* un degré supplémentaire de dignité, faisant de l'oubli un critère en soi d'originalité.

20. Victor Fournel, *La littérature indépendante et les écrivains oubliés : essais de critique et d'érudition sur le XVII^e siècle*, Paris, Didier, 1862, p. 132.

21. Publication qui valut au futur éditeur des *Fleurs du mal* sept mois d'emprisonnement.

1849 du premier (et unique) numéro du *Communiste* – qui, en rééditant la littérature galante et érotique des Lumières, promurent un XVIII[e] siècle en pompons et dentelles, bibelotier, désidéologisé. Si la promotion de ce libertinage de mœurs heureux, associée à une défense de l'égalité des sexes – rappelons que Désirée Gay fut une militante féministe et socialiste – participait d'une critique de la moralité bourgeoise du Second Empire, elle contribua aussi à revigorer le mythe d'un Ancien Régime de la douceur de vivre.

Ainsi la redécouverte des libertinages du passé permet-elle d'esquisser de nouveaux récits historiques, de suggérer d'inédites « concordance des temps ». Si les boudoirs des Lumières, sertis de délectation *fin-de-siècle*, paraissent plus poreux aux fantasmes qu'aux discours idéologiques, le vent de l'histoire, comme dans la cinquième partie de *La Philosophie dans le boudoir* de Sade, peut parfois s'y engouffrer. « Notre intention unique, indique Monselet en tête de ses *Oubliés et [...] dédaignés*, a été de chercher, en dehors de l'Académie et de l'*Encyclopédie*, le trait d'union qui rattache la littérature d'autrefois à celle de maintenant [22]. » Allusion sans doute à l'esthétique réaliste, préfigurée aux yeux du critique par l'attention des *minores* du passé aux détails des mœurs de leur temps. En 1913, l'historien belge Hector Fleischmann – sous le pseudonyme « le bibliophile Pol André » – justifiera dans son édition du *Dix-huitième siècle galant et libertin* l'étude des *pamphlets* libertins, quelque « insignifian[te] » ait été leur élaboration [23] ; « féconds agents de dissolution », ils jouèrent un rôle historique

22. Charles Monselet, *Les oubliés et les dédaignés*, *op. cit.*, p. i.

23. « Le pamphlétaire libertin [...] écrit parce que cela lui fait plaisir d'écrire, et qu'il connaît le goût de ses contemporains pour ces petites choses légères, spirituelles et gauloises, et que la société d'alors est elle-même légère, spirituelle et libertine. » (*Le Dix-huitième siècle galant et libertin*, « Introduction par le bibliophile Pol André » [pseud. d'Hector Fleischman], Paris, Albin Michel, 1913, p. xv.) Le terme *pamphlet* désigne ici l'écrit libertin, excuse et légitime sa publication (le présent recueil comportant surtout des fictions pornographiques : la *Correspondance de M^me^ Gourdan dite la Comtesse, Les Lauriers ecclésiastiques ou les campagnes de l'abbé T****, la *Correspondance d'Eulalie ou Tableau du libertinage de Paris*) ; Hector Fleischmann n'en fut pas moins un vrai connaisseur des *Pamphlets libertins contre Marie-Antoinette* sur lesquels il avait fait paraître une étude pionnière en 1908.

majeur même si négligé : « Le libertinage, par eux, passa de quelques privilégiés à la foule ; il se répandit ; il détacha les individus de la chose publique jusqu'au moment où le manque de liberté brisa le cadre politique devenu trop étroit. Ceci advint en 1789. Et l'on sait par quels flots impérieux la Révolution se débarrassa de cette gangue et de l'ancien régime. Elle démocratisa la galanterie [24]. » Par-delà la provocation, cette approche dépolitisée de la Révolution n'est pas sans rappeler certaines études contemporaines qui, tout autant, se sont attachées à réévaluer (à la baisse) le rôle des idées dans le déclenchement de 1789 [25].

Quand les éditeurs de *curiosa* voient dans les écrits libertins des tableaux familiers les reliant au XVIII^e^ siècle par-delà la fracture révolutionnaire, les commentateurs des « premiers » libertins tendent à les présenter comme le « chaînon manquant » entre la Renaissance et les Lumières, par-delà le dogmatisme religieux du Grand Siècle. Pour Jacques Denis, Naudé, Gui-Patin et Gassendi « sont jetés entre Montaigne et Bayle, comme pour rejoindre le XVI^e^ siècle au XVIII^e^, la Renaissance à la Révolution [26] ». Le même schème positiviste est repris et développé dans *Les libertins* de René Grousset et plus encore dans la « Notice littéraire » (plus substantielle) rédigée par René Doumic pour présenter les études de son ami trop tôt disparu : « Les libertins n'ont apporté aucune idée, mais ils ont rendu possible la production de toutes les idées nouvelles. Ils n'ont rien créé, ils ont tout préparé. Ce sont des

24. *Ibid.*, p. xv.

25. Voir Roger Chartier, *Les origines culturelles de la Révolution française* (Paris, Le Seuil, 1990), écrit à la suite de Robert Darnton, *La fin des Lumières. Le mesmérisme et la Révolution* (1968), trad. Marie-Alyx Revellat (1984), Paris, Odile Jacob, 1995, où le baquet de Mesmer remplit la même fonction d'*incubateur* que le *mauvais livre* sous la plume de Fleischmann (« Les pamphlétaires français écrivent au moins deux fois plus d'ouvrages sur le mesmérisme que sur la crise politique de six mois qui accompagne la réunion de la première Assemblée des notables. Inconscients des signes précurseurs de la Révolution, les Français ne s'intéressent pas à la théorie politique », *op. cit.*, p. 46).

26. Jacques Denis, *Sceptiques ou libertins de la première moitié du XVII^e^ siècle*, *op. cit.*, p. 6.

précurseurs [27]. » Formule caractéristique de ce finalisme propre aux débuts de l'histoire des idées, dénoncé par Michel Foucault dans *L'archéologie du savoir*, et s'attachant à mettre au jour ces continuités cachées par les apparentes ruptures de l'histoire. C'est sans doute chez Perrens que ce travers est le plus marqué ; les libertins du XVII^e^ sont à ses yeux les acteurs clandestins d'un progrès de la pensée, passeurs de témoin entre les sceptiques de la Renaissance et les philosophes des Lumières : « Entre ce XVI^e^ siècle qui a tout remis en question et le XVIII^e^ qui résoudra les questions par la négative, c'est eux et non les dogmatiques du XVII^e^ qui établissent et nous font toucher du doigt la continuité de la chaîne, l'union des idées. Sans eux serait inexplicable, au temps de Voltaire, ce retour offensif, – et victorieux cette fois, – des doctrines jusqu'alors vagues, flottantes, mal définies, que Descartes et Bossuet s'étaient flattés de faire rentrer au néant [28]. » Une même métaphore, fluviale, lui permet d'imager l'origine libertine, la parenthèse clandestine et l'apothéose encyclopédique : « Pour sauver sa dignité sans compromettre son repos, le plus sage est de disparaître, comme fait le Rhône, sauf à reparaître dès que les circonstances le permettront. Le simple filet d'eau devient alors un grand fleuve qui, tout en se débarrassant avec peine de ses souillures, emporte sans peine tout ce qu'il trouve sur son passage. Les libertins d'antan, devenus philosophes, seront bientôt en plein triomphe : le XVIII^e^ est à eux [29]. » L'image du limon charrié par la force du courant permet de réunir les libertinages intellectuel et sexuel sans les amalgamer. Emporté par sa verve analogique, Perrens amplifie tant en conclusion l'inondation de la libre pensée qu'elle en vient presque à noyer les Lumières : « Le libertinage né au XVI^e^ siècle, a traversé tout le XVII^e^, se faisant protée pour se plier aux circonstances, hardi si le pouvoir était négligent ou faible, timide s'il devenait at-

27. René Doumic, « Notice littéraire », dans René Grousset, *Les libertins*, *op. cit.*, p. XLIII-XLIV.

28. François-Tommy Perrens, *Les libertins en France au XVII^e^ siècle*, Paris, Léon Chailley, 1896, p. 52.

29. *Ibid.*, p. 21. Voir de même cette autre caractérisation du XVII^e^ siècle : « Période effacée, c'est évident : non toutefois sans importance dans l'histoire du libertinage. Que trouve-t-on à la source des plus grands fleuves, sinon un mince filet d'eau ? Nous verrons grossir le filet, s'élargir le fleuve qui, au XVIII^e^ siècle, débordera de son lit prodigieusement élargi. » (*Ibid.*, p. 102.)

tentif et fort. Il a fallu les trois quarts de siècle (1715-1789) que l'histoire appelle le XVIII^e siècle, pour que cette école, qui paraissait n'être plus rien, prouvât qu'elle était restée quelque chose en attendant qu'elle devînt presque tout [30]. » Les libertins qui relèvent la tête en 1789, ce ne sont plus seulement les philosophes, mais les révolutionnaires ; Perrens aurait pu préciser que nombre d'entre eux allaient la perdre...

Il ne fait guère de doute que les nouveaux paradigmes dont se sert l'historiographie contemporaine pour évoquer les libertinages de l'âge classique permettent de mieux appréhender la complexité de leurs origines et de leurs développements. Plutôt que le progrès ou les coulisses, la porosité, le nuancier. Il serait cependant bien présomptueux de croire que nous avons entièrement abandonné les oppositions caricaturales de nos devanciers. Les logiques institutionnelles de la spécialisation rivent les chercheurs à *leur* siècle, les conduisent souvent à en épouser les discours, sinon la cause. On continue d'étudier séparément traditions libertines philosophiques et littérature dite *libertine*, érotique ou pornographique, même si les éditions scientifiques de Sade [31] ou de certains classiques comme *Thérèse philosophe* [32] ont fait émerger les terres reliant ces continents autrefois séparés par des océans d'ignorance réciproque. Sans doute existe-t-il un risque à réunir sous une même bannière indéchiffrable des textes de nature et de visée différentes [33]. Les divisions et les désintérêts pour le libertinage de l'autre n'en

30. *Ibid.*, p. 409.

31. Voir bien sûr le magistral travail d'édition effectué par Michel Delon pour la Pléiade (*Œuvres*, t. I, 1990 ; t. II, 1995 ; t. III, 1998).

32. *Thérèse philosophe ou Mémoires pour servir à l'histoire du père Dirrag et de Mlle Eradice*, éd. Florence Lotterie, Paris, GF Flammarion, 2007, et tout particulièrement le développement de l'« Introduction » consacré à « L'héritage du "libertinage" philosophique et la culture des Lumières » (p. 16-37).

33. Voir la réception houleuse qui fut réservée à l'édition en deux volumes des *Libertins du XVII^e siècle* par Jacques Prévot (Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2004), dont la conception minimale du libertinage comme simple exercice de la liberté de pensée brouilla l'appréciation que l'on pouvait faire du choix, par ailleurs iconoclaste et intéressant, de réunir dans un même volume textes philosophiques (*De la vertu des païens* de La Mothe Le Vayer, *Theophrastus redivivus*) et textes « érotiques » (*L'École des filles* de 1655 et une *Anthologie de poésies libertines* empruntant aux *Cabinet* et *Parnasse Satyriques*). Je remercie Antony McKenna pour les échanges que nous avons eus à ce propos.

persistent pas moins. Les spécialistes du libertinage d'idée, des manuscrits philosophiques clandestins ou des Lumières radicales ne s'abaissent que rarement à se référer dans leurs études à des textes pornographiques, dont les historiens se tiennent quant à eux à distance respectueuse de débats philosophiques sur lesquels ils ne se sentent pas assez compétents, peut-être avec raison. En d'autres termes, les lectures contemporaines des libertinages de l'âge classique sont sans doute encore traversées par des conflits idéologiques non assumés, mais peut-être aussi vifs qu'au XIX^{e} siècle. L'érudition n'est-elle pas devenue le masque d'approches conservatrices qui n'osent plus dire leur nom ?